### Schéma général de positionnement de l'ensemble des certifications dans le champ du sport adapté

Dinlâmos fódárau

- Initiateur en sport adapté 32 heures
- Entraîneur en sport adapté 35 heures
- Animateur en sport adapté 135 heures (105 h + 30 h)
- Attestation de qualification (ou d'encadrement) en sport adapté (AQSA/AESA) 62 heures (42 h + 20 h)

Diplôme professionnel branche du sport • CQP "moniteur en sport adapté - 330 heures (210 h + 120 h)

Diplômes d'Etat

- DEJEPS "activités physiques et sportives adaptées" Niveau 5 970 heures
- DESJEPS "sport adapté" Niveau 6 930 heures
- Certificat complémentaire "accompagnement et inclusion des personnes en situation de handicap (CC AIPSH) 165 heures

### Passerelles entre les différents dispositifs de certifications dans le champ du sport adapté

### 1- Les parcours – formations fédérales

Initiateur en sport adapté dans une para-discipline adaptée Entraîneur en sport adapté dans une para-discipline adaptée



#### 2- Les reconnaissances de compétences d'une qualification vers une autre

2-1 Des diplômes fédéraux vers le CQP « moniteur en sport adapté »

Initiateur en sport adapté

CQP moniteur en sport adapté

si 80 h d'expérience en sport adapté attestées, obtention des blocs de compétences 1, 3 et 5 Animateur en sport adapté

CQP moniteur en sport adapté

si 80 h d'expérience en sport adapté attestées, obtention des blocs de compétences 1, 3 et 5

2-2 Du CQP « moniteur en sport adapté » vers le DEJEPS « activités physiques et sportives adaptées »

CQP moniteur en sport adapté

DEJEPS activités physiques et sportives adaptées

- 1- Dispense des exigences préalables à l'entrée en formation
- 2- Dispense des exigences préalables à la mise en situation pédagogique
- 3- Obtention de droit de l'UC 4 "encadrer les activités physiques et sportives adaptées en sécurité"

2-3 D'une mention d'un DEJEPS spécialité perfectionnement sportif ou animation sociale et culturelle vers le DEJEPS « activités physiques et sportives adaptées »

Mention du DEJEPS spécialité perfectionnement sportif ou animation sociale et culturelle



DEJEPS activités physiques et sportives adaptées



1- Obtention de droit de l'UC 1 "conception de projet" et de l'UC 2 "coordination de projet"

# DEJEPS activités physiques et sportives adaptées



## DESJEPS sport adapté



- 1- Dispense des exigences préalables à l'entrée en formation
- 2- Dispense des exigences préalables à la mise en situation pédagogique
- 3- Obtention de droit de l'UC 4 "encadrer le sport adapté en sécurité"

Mention du DESJEPS spécialité performance sportive ou animation sociale et culturelle DESJEPS sport adapté 1- Obtention de droit de l'UC 1 "construire la stratégie d'une organisation du secteur" et de l'UC 2 "gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur" 2-6 De l'AQSA/AESA « Attestation de qualification (ou d'encadrement) en sport adapté » vers le Certificat Complémentaire « Accompagnement et inclusion des personnes en situation de handicap » (CC AIPSH)

